



Bagnolet, le 27 février 2024

Luc FARRÉ
Secrétaire général
21, rue Jules Ferry
93177 Bagnolet
☎ 01.48.18.88.29
unsa-fp@unsa.org

Monsieur Gabriel ATTAL
Premier Ministre
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

N/Réf : LF/AO/2024-02-27/C-008

Objet : Préavis de grève pour le 19 mars 2024.

Monsieur le Premier Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par le code général de la fonction publique et aux articles L 2512-1, L 2512-2 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, l'UNSA Fonction Publique dépose un préavis de grève pour la journée du mardi 19 mars 2024.

Il concerne l'ensemble des agents publics exerçant dans la Fonction Publique d'État, la Fonction Publique Hospitalière, la Fonction Publique Territoriale ainsi que les agents exerçant à la Poste et à ORANGE.

Ce préavis de grève couvrira l'ensemble des initiatives de grève et de mobilisation de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole, des DROM, Polynésie et Nouvelle-Calédonie).

L'UNSA Fonction Publique vous demande d'ouvrir, notamment, des négociations sur les rémunérations dans la fonction publique pour l'année 2024.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Luc Farré, Secrétaire général

Copies à : M. Stanislas Guérini, Ministre de la transformation et de la fonction publiques
Mme Nathalie Colin, Directrice générale de l'administration et de la fonction publique